

Séance de Questions et réponses

Présentée aux producteurs membres

11 novembre, 2025



Retour sur les séances de Q+R 2025

- Février : Présentation et sommaire des questions et réponses
- Mars : Présentation et sommaire des questions et réponses
- Mai : Présentation et sommaire des questions et réponses
- Juin: Présentation et sommaire des questions et réponses
- Août: Présentation et sommaire des questions et réponses
- Septembre : Présentation et sommaire des questions et réponses

Ordre du jour

1

Faits saillants PFP 2026

2

Transition financière : les modalités de facturation

3

Grille de taux 2026

4

Évolution de votre participation financière

5

Matières destinées au commerce interentreprises

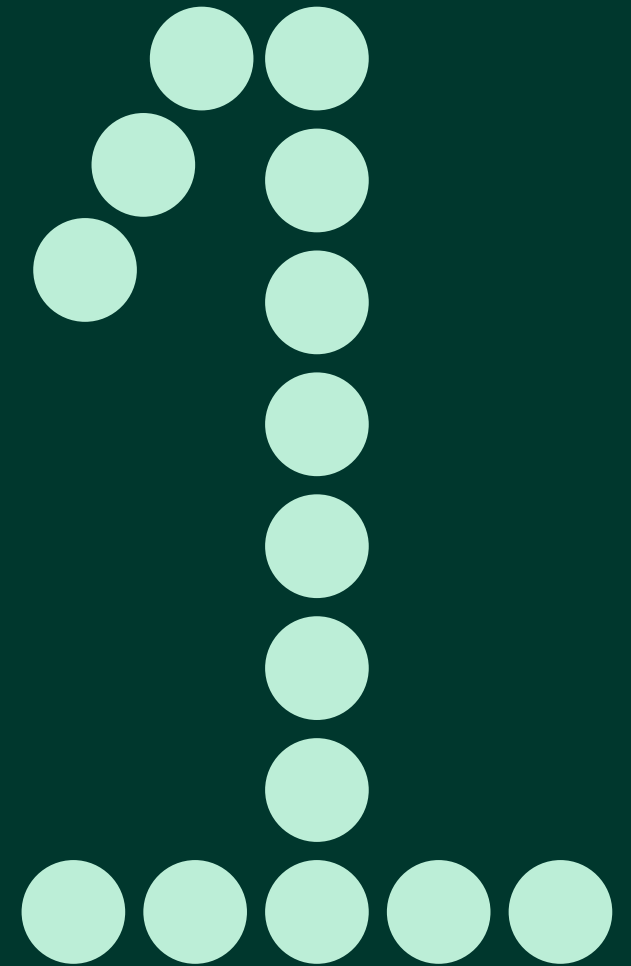
6

Rappels et prochaines étapes

7

Période de questions

Faits saillants PFP 2026



Augmentation moyenne de 6 %

PFP 2026
vs
PFP 2025



Baisse des quantités déclarées de 4,7% (circulaires et contenants de boisson en plastique)



Certaines matières grandement affectées par la chute des marchés de commodité

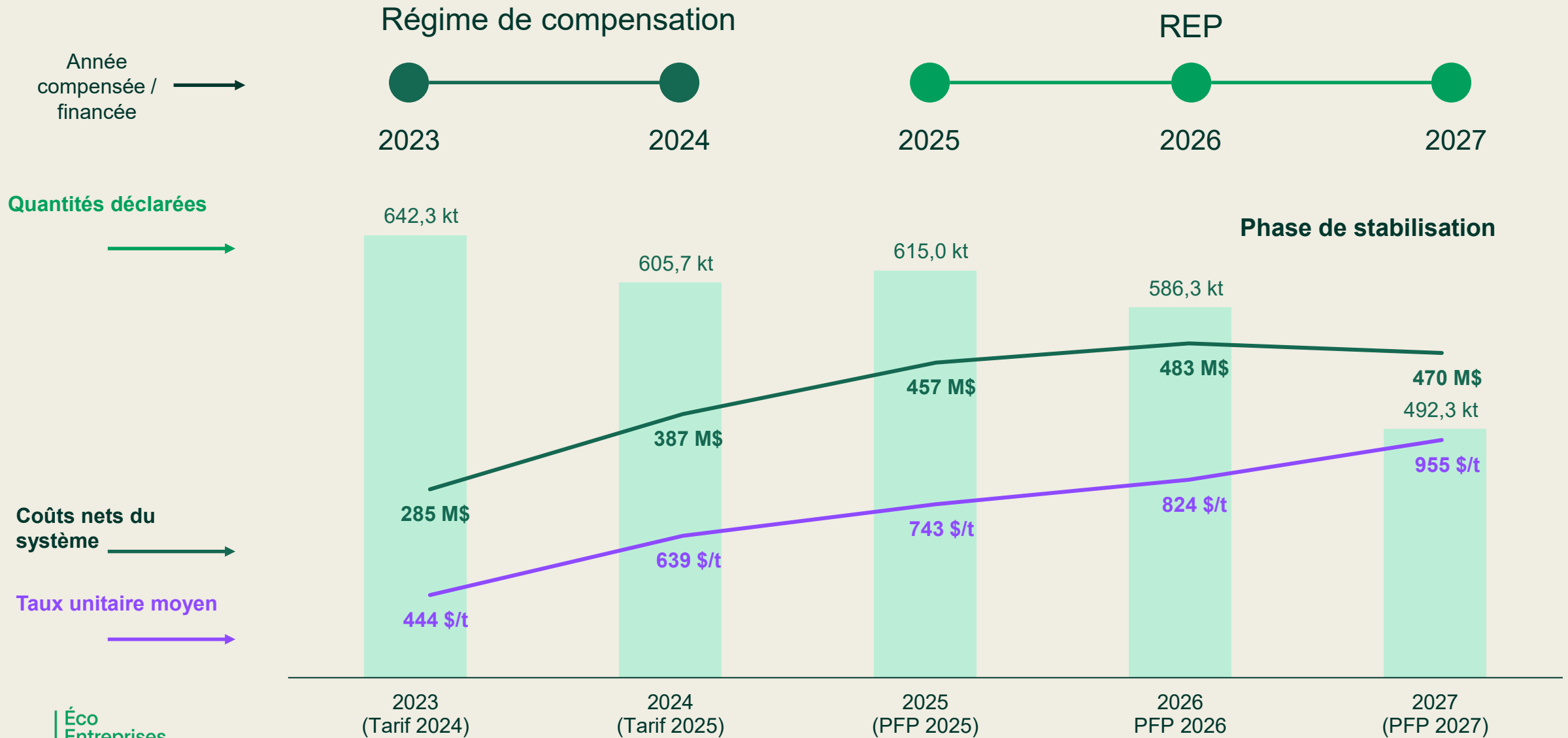


Évolution des frais de ÉEQ variant selon vos choix d'emballages



Dernière année du chevauchement du financement des deux systèmes

Phase de stabilisation des coûts... mais des quantités en baisse



Fin du régime de compensation et mise en place de la REP : Chevauchement temporaire (2024 à 2026)

Régime de compensation en vigueur de 2005 à 2024

- Le Tarif annuel paie les coûts nets de collecte sélective déclarés par les municipalités pour l'année précédente (Tarif 2025 = coûts 2024).
- Tarif 2025 : Factures pour les producteurs reportées à 2026.

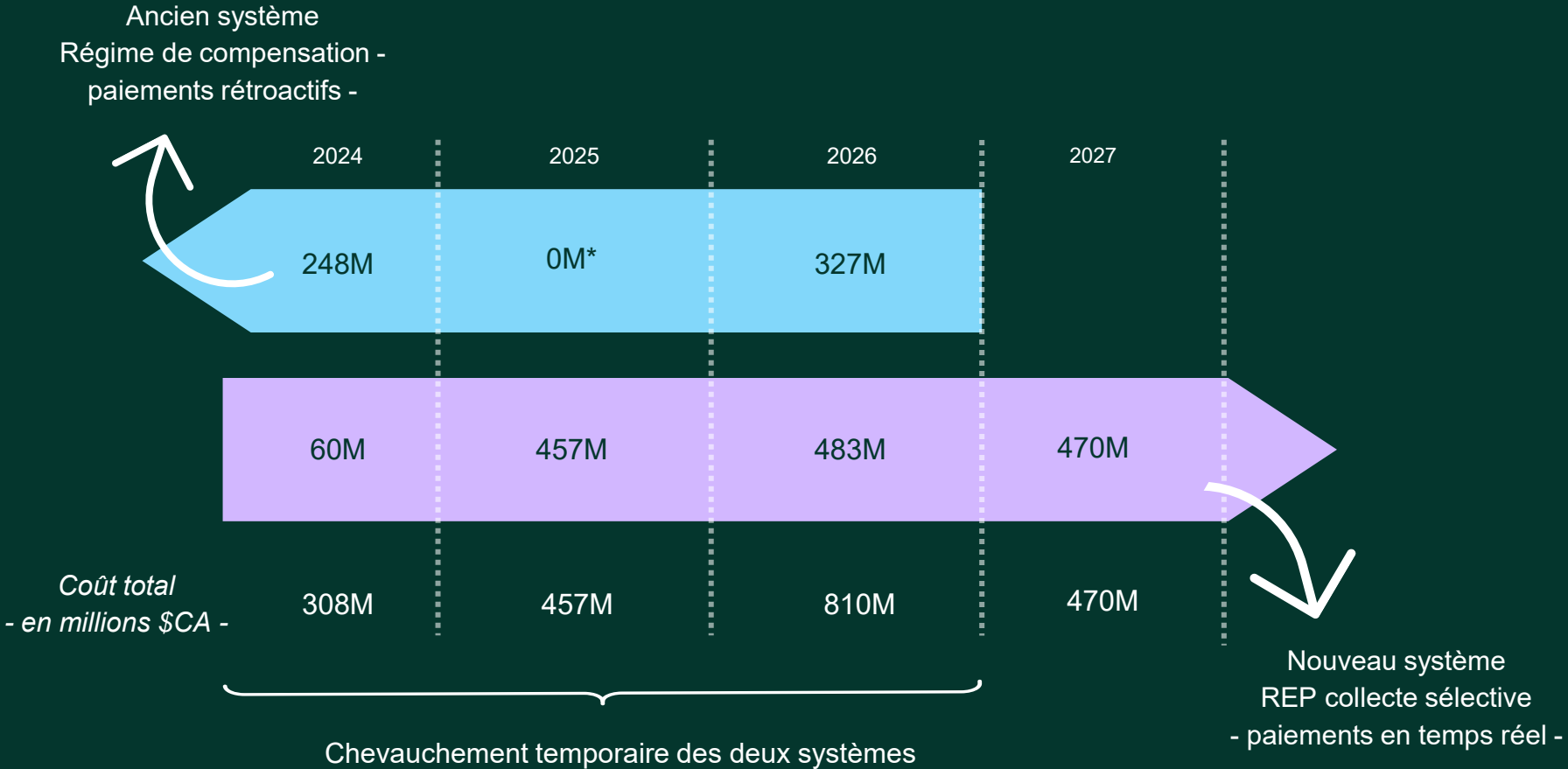
REP collecte sélective depuis le 1^{er} janvier 2025

- Des PFP spéciales en 2023 et 2024 ont servi à la mise en place de la REP et à la constitution d'un fonds de réserve obligatoire.
- La PFP annuelle finance les coûts en temps réel du système de collecte sélective :
 - Coûts nets du système de collecte sélective (revenus de vente et coûts de collecte, tri et valorisation)
 - Charges d'exploitation (frais de gestion et campagne de sensibilisation citoyenne).

Chevauchement dans le financement de deux systèmes

Un régime rétroactif (RC) et une structure de coût en temps réel (REP)

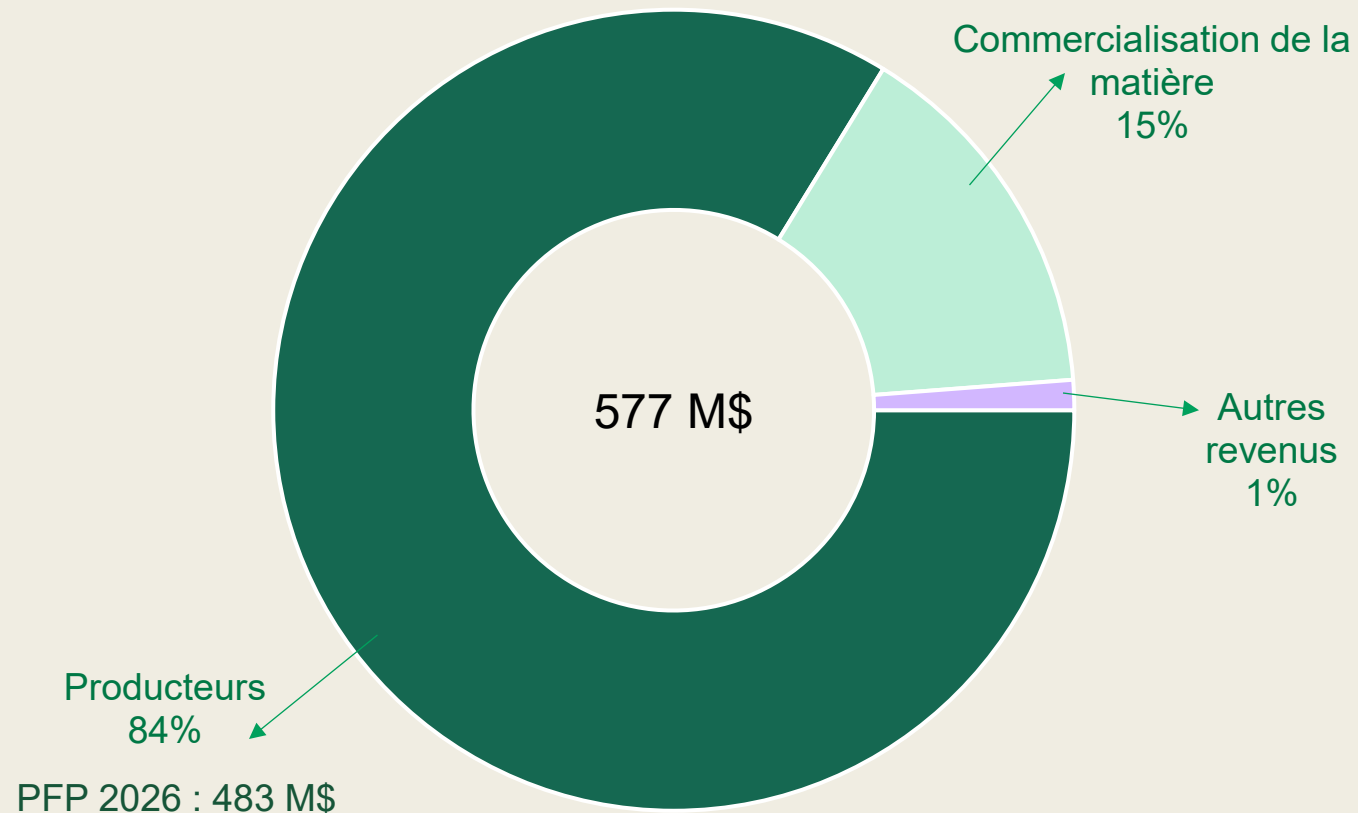
Comprendre la transition financière



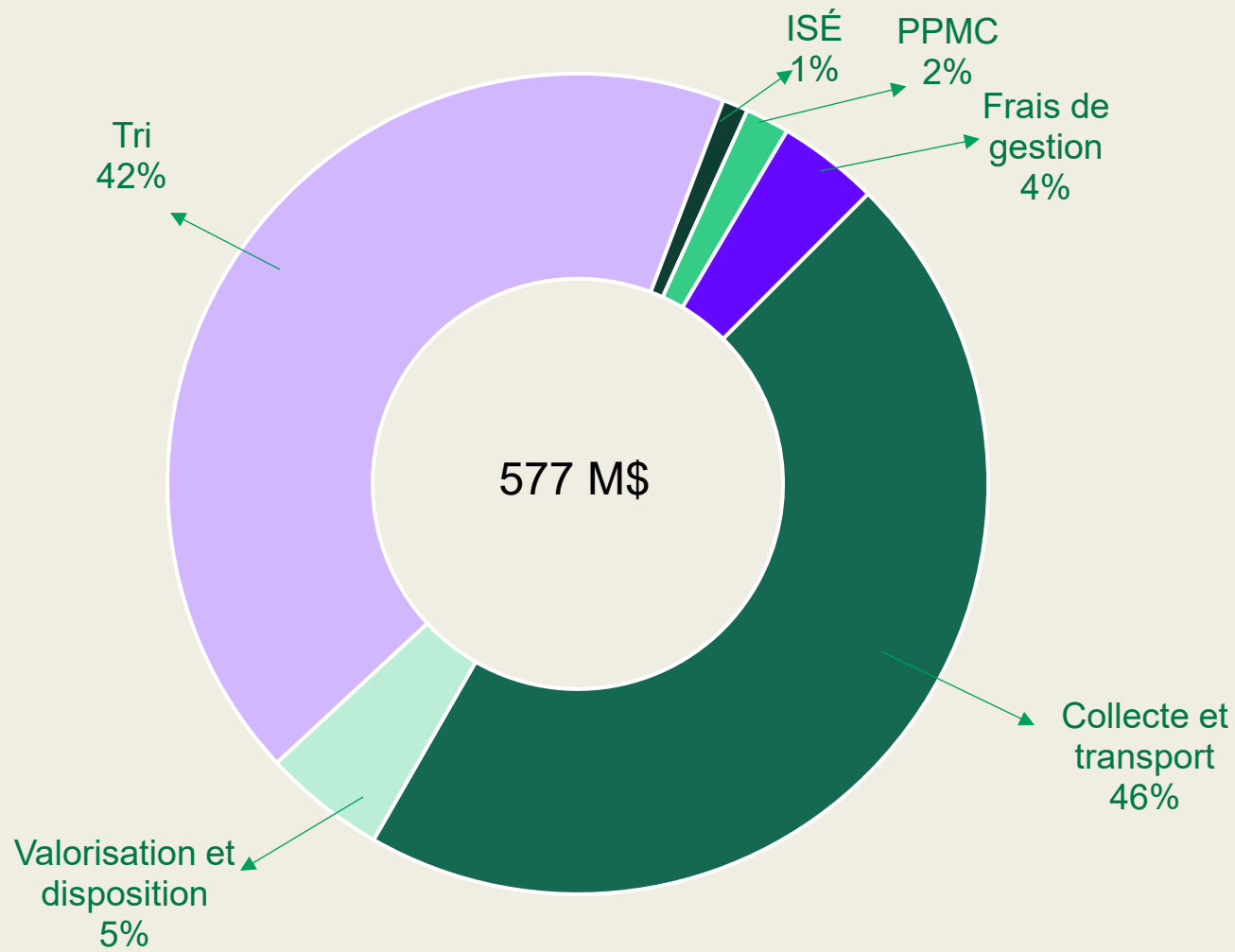


- Le financement des producteurs (483 M\$) représente 84 % des revenus.
- Les revenus provenant de la commercialisation de la matière comptent pour 15 %.
- Toutes les matières triées ne génèrent pas nécessairement de revenus — certaines sont même des sources de coûts, notamment le verre et d'autres matières problématiques.

Financement en 2026



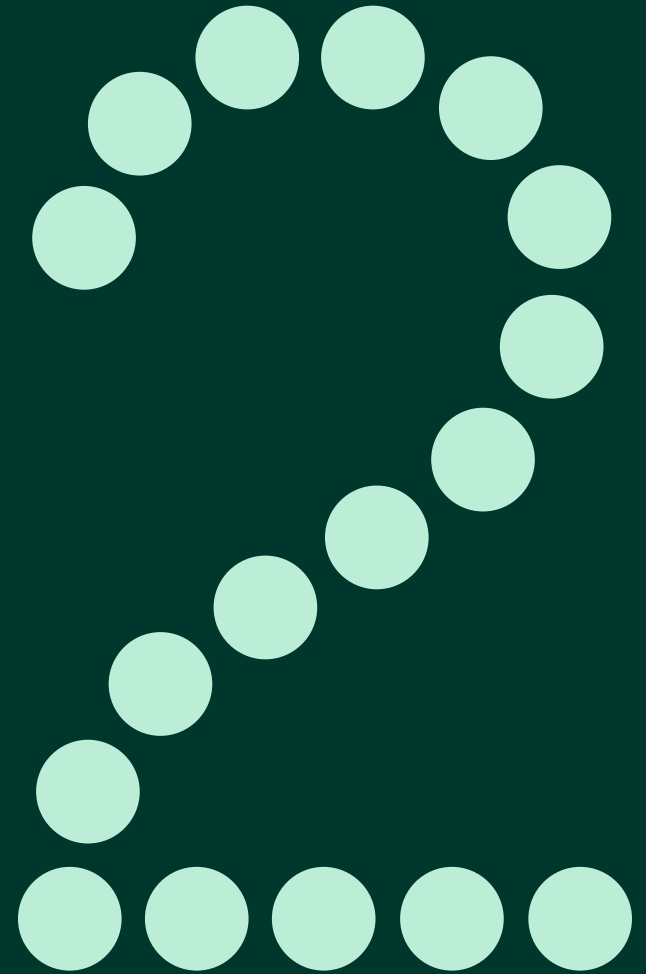
Répartition des coûts en 2026



- Deux sources importantes de coûts — la collecte et le tri des matières, qui représentent 88 % — sont liées à des contrats signés à moyen et long terme.
- 5 % des coûts sont en lien avec la valorisation et la disposition de certaines matières.
- 1 % est prévu pour l'information, la sensibilisation et l'éducation (l'«ISÉ») afin d'améliorer le geste de tri du citoyen.
- Les frais de gestion et gestion des fonds s'élèvent à 4%.
- Une provision pour mauvaises créances (PPMC) de 2 % des contributions totales est prévue afin de limiter le risque de liquidité de ÉEQ (principe instauré depuis plusieurs années).

Transition financière

Les modalités de facturation



Financement de la collecte sélective

Déclaration soumise cet été



Information importante sur les modalités en cas de retard de paiement

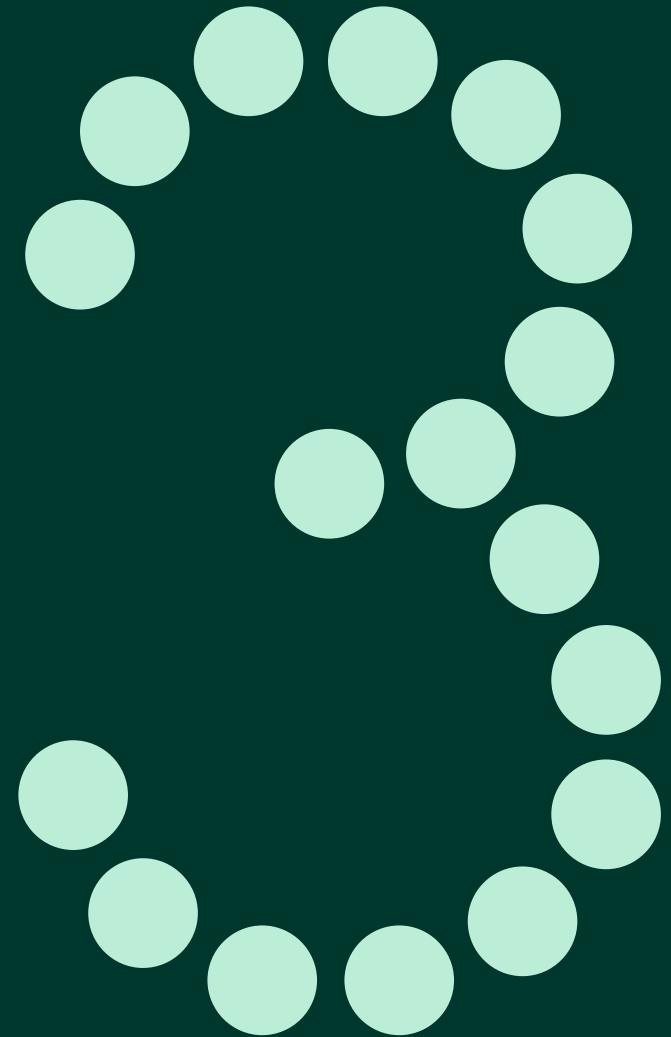
- Si le paiement n'est pas effectué, des **frais d'intérêts** s'ajoutent sur une base **mensuelle**.
- Des **frais de 10%** de votre participation financière 2025 seront facturés pour les versements non effectués dans un **délai de 90 jours** après l'échéance.

Nous vous encourageons à nous contacter dès maintenant si vous anticipez des difficultés.

Nous pourrions vérifier si une entente de paiement est envisageable.

Notre équipe est là pour vous accompagner : service@eeq.ca

Grille de taux 2026



Des taux qui reflètent la réalité propre à chaque matière



Verre
-3,6 %



Imprimés / Journaux
+4,7 % à +6,5 %



Papier / Carton
+4,2 % à +9,6 %



Polystyrènes
+16,8 %



Acier / Aluminium
+ 60,5 % à +70,4 %



Contenants PET
+19,1 %



Contenants HDPE
+109 %

Stabilité opérationnelle

Volume en déclin

Augmentation des coûts nets

Changement dans la répartition des coûts

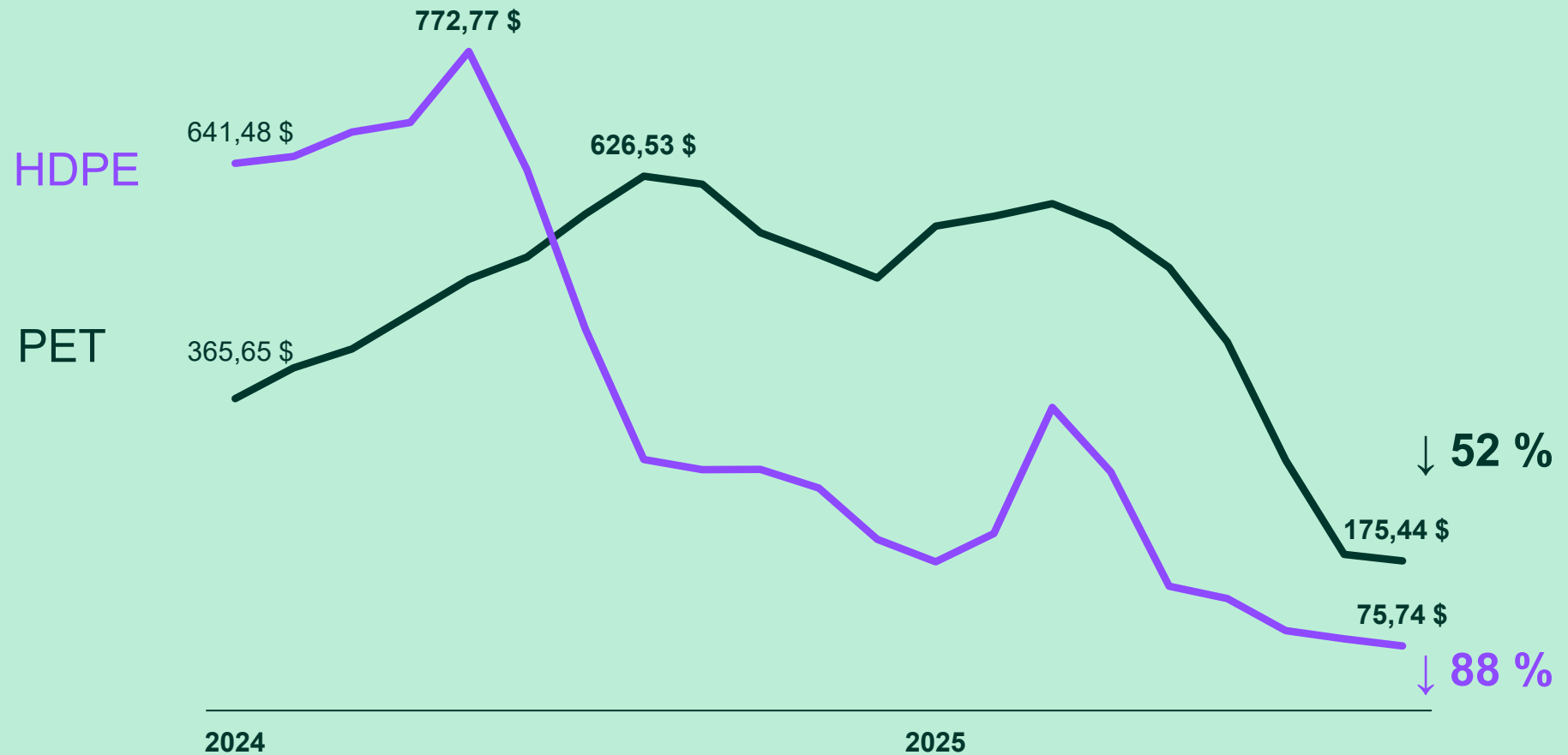
Marché stable

Chute de la valeur de revente



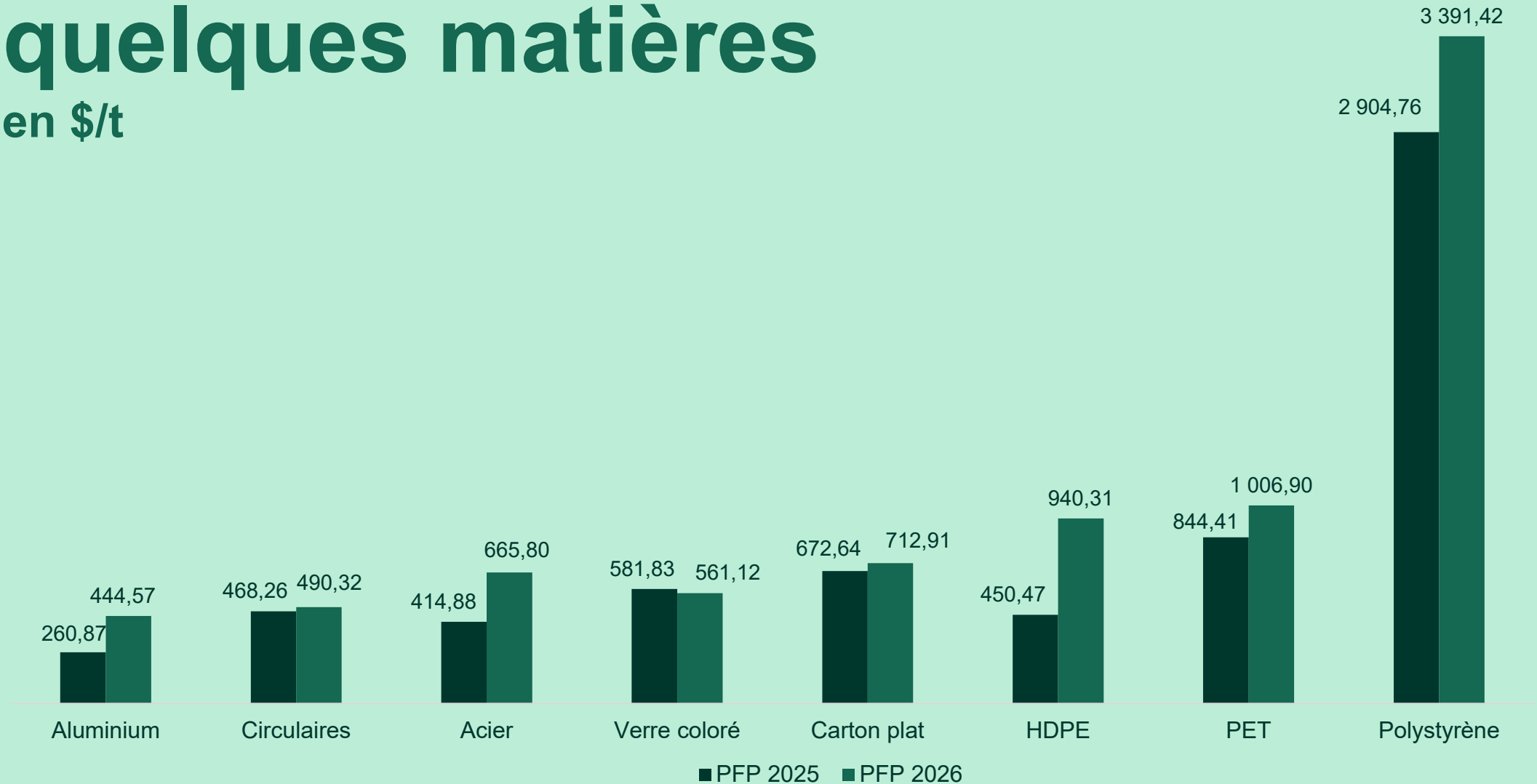
Plastiques

Des prix sur les marchés à un plancher historique!



Variation du taux unitaire de quelques matières

en \$/t



Taux fixes forfaitaires 2026

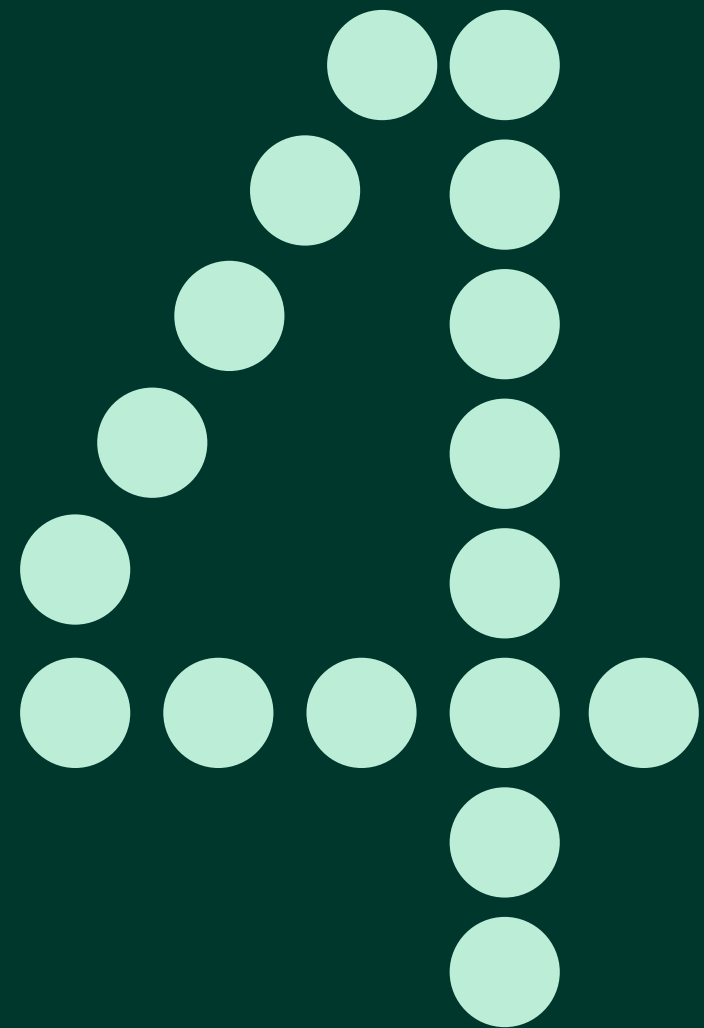
- Formule modifiée
- Mesure d'atténuation de l'augmentation des coûts pour les petits producteurs

Critères	Taux fixes 2025	Taux fixes 2026	Variation
> 1 t et < 2,5 t	1 920 \$	1 430 \$	-25,5 %
> 2,5 t et < 5 t	3 870 \$	3 070 \$	-20,7 %
> 5 t et < 10 t	7 730 \$	6 150 \$	-20,4 %
> 10 t et < 15 t	11 620 \$	10 240 \$	-11,9 %



Plus de **700 membres** de ÉEQ
bénéficieront de cette nouvelle mesure

**Évolution de votre
participation financière :
Variation importante d'un
producteur à l'autre**



Répartition du nombre de producteurs en fonction de la variation de leur participation entre 2025 et 2026

Variation de PFP	% Producteurs
Diminution de plus de 20 %	13 %
Diminution entre 0 % et 20 %	19 %
Augmentation entre 0 % et 10 %	29 %
Augmentation entre 10 % et 20 %	13 %
Augmentation de 20 % et plus	26 %



Baisse marquée des quantités déclarées

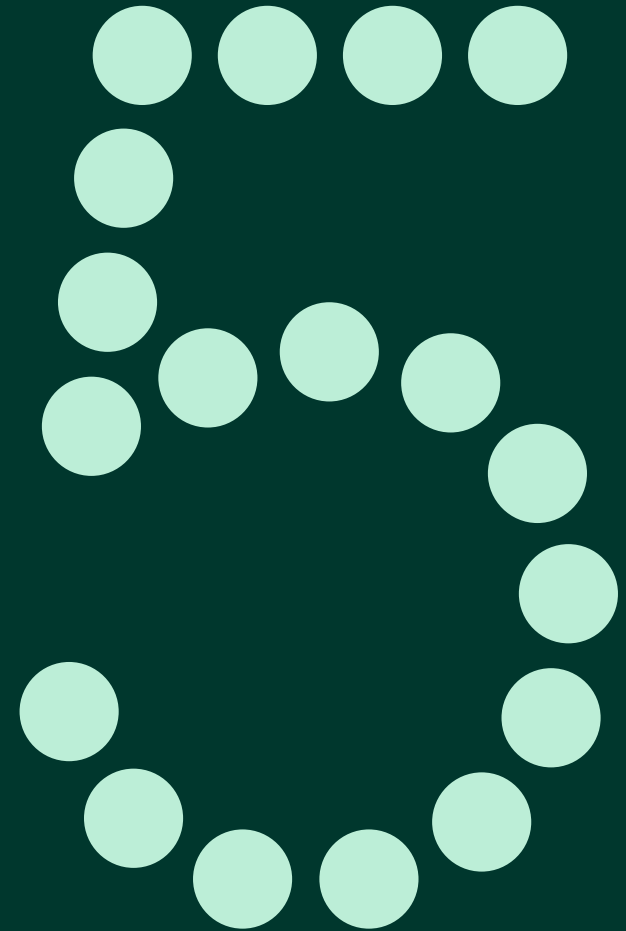


Quantités déclarées stables



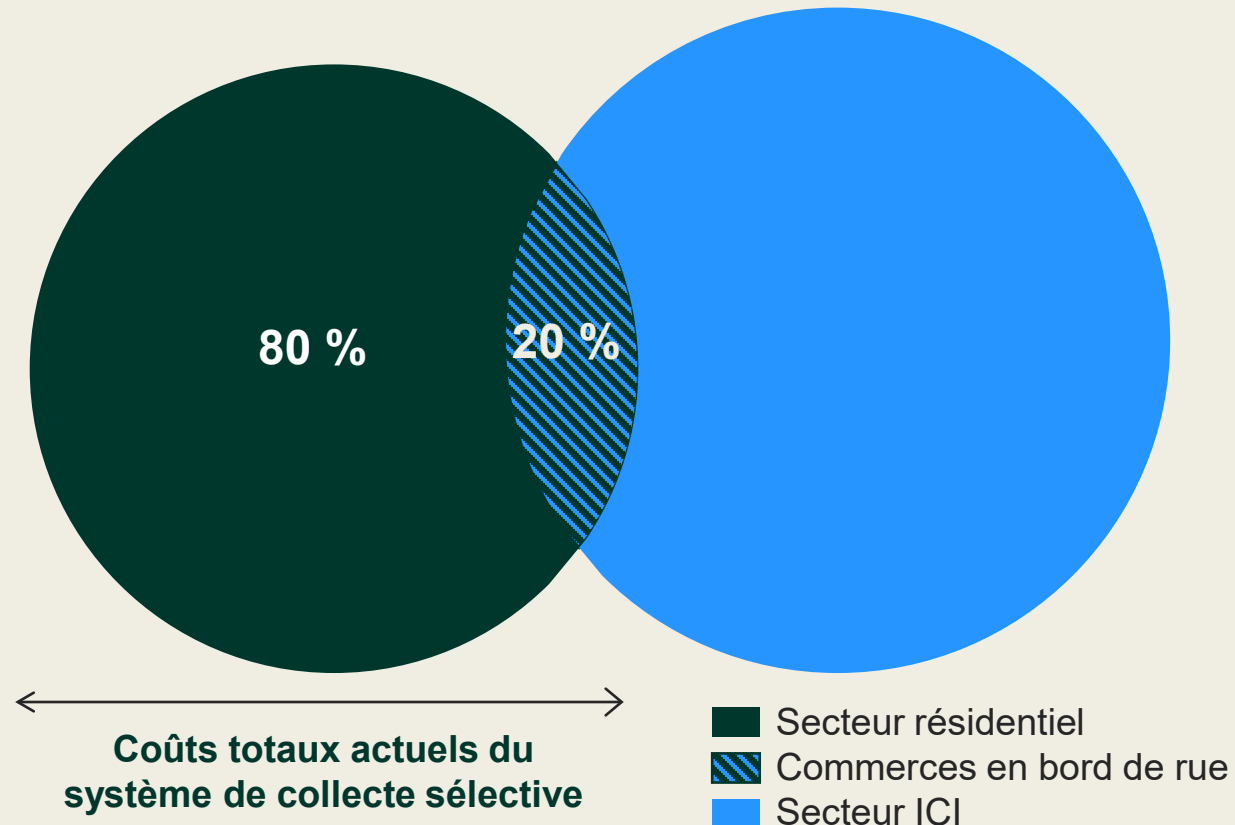
Hausse marquée des quantités déclarées et impact de la volatilité des marchés

Matières destinées au commerce interentreprises



Que représentent les coûts associés à la desserte des commerces par la collecte sélective?

Nous estimons qu'ils représentent environ **20 %** des coûts totaux actuels du système.





Un premier jalon dès la déclaration 2026

Objectifs de ce premier jalon

- **Renforcer l'équité** entre les producteurs
- Identifier et **démarcher les producteurs** propres à ce secteur
- **Évaluer les quantités** de matières destinées aux ICI déjà incluses dans la collecte sélective

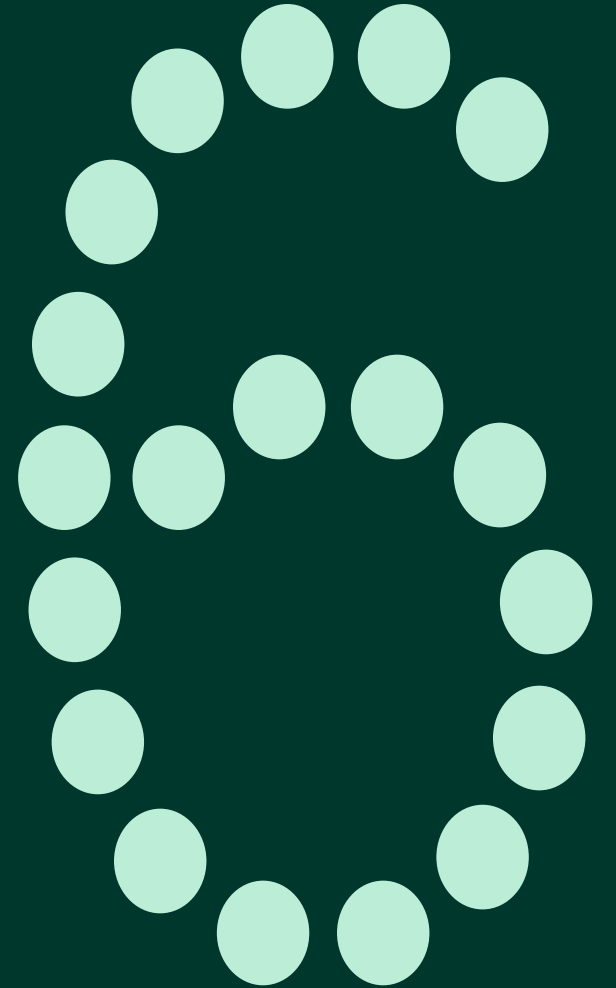
Les producteurs devront déclarer **deux matières** mises en marché dans un **contexte interentreprises (B2B)** lors de la **déclaration 2026**

- Le carton ondulé et le carton plat
- Destinés aux commerces et restaurants
- Mis en marché du 1er juillet au 31 décembre 2025 (Q3 et Q4)
- Aucune participation financière ne sera exigée pour ce premier jalon



Un guide préliminaire de la déclaration sera publié d'ici la fin de l'année

Rappels et prochaines étapes



Prochaines étapes

Action	Échéance
→ Émission des factures trimestrielles de la PFP 2026	Fin novembre 2025
→ Émission des factures du Tarif 2025 selon statut des discussions avec le gouvernement	Fin novembre 2025
→ Déclaration des boîtes de carton pour les commerces et restaurants en bordure de rue	Déclaration 2026

Prochaine séance questions-réponses mensuelle	Date
→ Décembre	16 décembre 11-12h

À quoi s'attendre en 2026



Présentation d'une nouvelle formule tarifaire



Recrutement de nouveaux producteurs en continu



Renforcement des campagnes citoyennes de sensibilisation et d'éducation



Déclaration des matières destinées au **commerce interentreprises** faisant déjà parti des coûts



Optimisation de la commercialisation des matières recyclables afin d'accroître la valeur de revente

Services aux producteurs :

service@eeq.ca

1 877 987-1491

**Merci d'avoir été des
nôtres et de répondre à
notre sondage !**

